



Droit de vote et d'éligibilité des étrangers

Dans le contexte d'une montée de la xénophobie et de l'intolérance que connaît la France ces dernières années, il est important de rappeler que nos concitoyens étrangers doivent pouvoir exercer leur droit d'expression et leur citoyenneté. Ils travaillent, produisent des richesses, participent au développement du pays. Ils ont une vie familiale, paient des impôts, participent souvent à la vie associative ou syndicale...

Il est de surcroît notoire que dans notre histoire, des millions d'étrangers ont construit notre pays, l'ont défendu au nom de ses valeurs de liberté, sont morts pour lui sur les champs de bataille, sur ses chantiers, dans ses usines.

La vie locale est un lieu essentiel de la vie démocratique et, depuis le traité de Maastricht, seuls les étrangers des autres pays de l'Union européenne résidant en France ont le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales. Il n'existe aucune raison pour que toutes celles et tous ceux qui résident dans nos communes n'y participent pas de façon égale.

Les organisations réunies dans le collectif « j'y suis, j'y vote » ne peuvent accepter qu'une partie de nos concitoyens reste exclue des droits civiques élémentaires. Elles poursuivent le combat pour l'égalité des droits et la citoyenneté de résidence.

NOUS SOMMES TOUTES ET TOUS CONCERNES : AGISSEZ POUR LE DROIT DE VOTE ET D'ELIGIBILITE DE TOUS LES RESIDENTS AUX ELECTIONS LOCALES

Premiers signataires (16 mars 2017): Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (ACORT), Association Démocratique des Tunisiens en France (ADTF), Association Interculturelle de production, de Diffusion et de Documentation Audiovisuelles (AIDDA), Association des Marocains en France (AMF), Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR), Association des Sahraouis en France, Association de Soutien à l'Expression des Communautés d'Amiens (ASECA-Lettre de la citoyenneté), Association des Travailleurs Maghrébins en France (ATMF), Association des Tunisiens en France (ATF), Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC), Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), Collectif Culture, Crédit, Citoyenneté (Collectif 3C), Collectif pour l'avenir des foyers (COPAF), Collectif des Sans Papier de Paris (CSP75), Conseil Représentatif des Associations Noires (CRAN), Coordination Internationale des sans Papiers et Migrants (CISPM), Droit au Logement (DAL), Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR), Justice et Liberté (Strasbourg), Les Amis du PIT-Sénégal, Ligue des Droits de l'Homme (LDH), Maison des Potes, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), No-Vox International, Réseau féministe Ruptures, Sortir du Colonialisme (SDC), Union des Tunisiens pour l'Action Citoyenne (UTAC), Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens – IDF (UTIT-IDF), Anciens Appelés en Algérie et leurs Amis Contre la Guerre (4ACG), Confédération Générale du Travail 75 (CGT 75), Fédération Syndicale Unitaire (FSU), Syndicat de la Magistrature (SM), Union Nationale Lycéenne (UNL), Union Syndicale Solidaires, EELV, Ensemble !, Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS), NPA, PCF, PG,....